



Le président de la Fecafoot, Samuel Eto'o, a fait du General Pierre Semengue, Président du Comité Transitoire du Football Professionnel. L'intéressé vient de décliner l'offre.

Le Général Pierre Semengue ne se voit assurer les fonctions de Président du Comité Transitoire du Football Professionnel.

Le militaire à la retraite a décliné l'offre. Dans une correspondance de ce vendredi 18 février 2022 adressée à Samuel Eto'o, le Général Pierre Semengue exige plutôt la réhabilitation de la Ligue de Football Professionnel du Cameroun, dont il était le Président.

«Il m'apparaît donc impossible, faute de rétablissement des compétences de la Ligue, d'accepter la nomination au poste de président du Conseil transitoire créé par le Comité exécutif », a écrit le Général Pierre Semengue.



LIGUE DE FOOTBALL
PROFESSIONNEL DU CAMEROUN

B.P. 25270 Yaoundé – Tél : 222 217 125 – 677 648 610 – 695 072 859
www.lfpcameroun.cm



Yaoundé, le 18 février 2022

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
CAMEROUNAISE DE FOOTBALL
FECAFOOT

N° 205 L/LFPC/PDT/SG/22

Objet: Situation de la Ligue de Football Professionnel du Cameroun

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'accorder divers entretiens au cours desquels nous avons échangé sur la situation de la LFPC. Il m'a semblé que nous avons un accord de vue sur le fait que la LFPC n'étant pas dissoute, ainsi que l'attestent les sentences n°7513 et n°6783 du Tribunal Arbitral du Sport, il était de bon ton, que ses compétences en matière d'organisation des compétitions soient rétablies. C'est d'ailleurs le sens des démarches judiciaires entreprises sous l'ère de votre prédécesseur qui avait tout d'abord suspendu la Ligue avant de lui retirer les compétences d'organisation des compétitions.

Il m'a semblé dans votre discours que le dialogue et la sincérité constituent la base de notre collaboration. J'y ai été sensible et je reste attaché à ce que cette disposition louable demeure. Vous comprenez donc ma gêne lorsque, plutôt que de voir rétablir les compétences d'organisation des compétitions de la LFPC, je me trouve nommé, à la tête d'un Conseil Transitoire, institution ayant existé sous votre prédécesseur, et ayant été déclarée nulle par le TAS dans sa sentence n°6783 du 14 septembre 2020

Du reste, ni la durée de ce Conseil, ni ses compétences encore moins ses ressources ne sont précisées. Cela laisse le sentiment qu'il s'agit d'une dissolution de la Ligue rendue ainsi au rang de simple outil technique de la FECAFOOT. Une telle posture heurte la légalité et mériterait d'être revue dans le sens d'un apaisement de l'environnement de notre football essoufflé par une décennie de batailles judiciaires. Il m'apparaît donc impossible, faute de rétablissement des compétences de la Ligue, d'accepter la nomination au poste de Président du Conseil Transitoire crée par le Comité Exécutif.

Les compétitions n'ayant pas démarré, il conviendrait de convaincre votre Comité Exécutif de bien vouloir rétracter cette décision et demeurer dans la légalité que vous avez prônée depuis votre arrivée pleine d'enthousiasme à la tête de la FECAFOOT. Ce retour à l'orthodoxie motiverait encore plus grandement

FÉDÉRATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL
COURRIER ARRIVÉ
Arrivé le 28/02/2022, SIN: 102129



LIGUE FÉDÉRALE PROFESSIONNELLE DU CAMEROUN
B.P. 25270 Yaoundé – Tél : 222 217 125 – 677 643 649 – 695 072 858
WWW.lfpcameroun.cm



mon engagement à lancer les compétitions, d'organiser les élections en vue de choisir, à la fin de la saison, le futur Président de la LFPC qui devrait être légitimé par les urnes.

Dans l'attente de votre décision que j'espère conforme à nos échanges antérieurs et à la légalité républicaine, je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la Ligue



General Pierre Semengue

Copie MINSEP